

Contribution famille JAMET 23 mars 2017

MADAME

nous nous permettons de vous écrire pour déplorer la modification du tracé de la 2x2 voies secteur EST Merdrignac.

le tracé initial 1994 voté par le conseil municipal le 28 juin 1994 votait un tracé neuf au SUD 15 voix oui ; 2 non ; 5 ; blancs

vote accepté par la CONSEIL GENERAL ; et toujours d'actualité le 20 mai 2014 (courrier ci-joint).

Le document ci-joint montre la magouille des ACTEURS INSTITUTIONNELS tous confondu sans oublier l'ASSOCIATION DES LANDES D'IFFLET

qui se disent pour la PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT et de l'ECOLOGIE laissez nous rire !! .. sous la PRESIDENCE d'un nouvel ARRIVANT

à MERDRIGNAC ; sans oublier les DEUX PRINCIPAUX ACTEURS MEMBRES de L'ASSOCIATION et SIEGEANT dans le GROUPE de TRAVAIL.

MOI PAUL JAMET riverain NORD 4ème génération <<7 AU CHENE DE LA LANDE>>

EXCLU pour mieux nous ECRASER mon épouse ; mon fils et moi-même.

<<la famille JAMET ne cédera pas AUX MAGOUILLEURS >> sans oublier plusieurs RIVERAINS NORD qui sont venus vers nous.

nous votons pour le tracé initial 1994 VARIANTE 1 AU SUD TOUT DROIT PONT DES TROIS MOINEAUX via PONT VILLE HUBEAU MOINS 6 M€3

part rapport à la variante 4 LA DREAL ; LES ACTEURS INSTITUTIONNELS jouent avec l'argent des contribuables !!

Question

Pourquoi avoir reculé la 2x2 voies AUX VILLAGE DES GAUTRAIS et pas à POILATRE (madame & monsieur BILLON YVES ?) ce n'est pas encore de la magouille ?

Espérant une prise en compte de nos observations, nous vous prions de croire , MADAME , en nos sentiments les meilleurs.

**BERNADETTE JAMET
MARC JAMET**

PAUL JAMET

JEAN-

**gérante
associés**

SCI DU CHENE DE LA LANDE

**7 LE CHENE DE LA LANDE
MERDRIGNAC
22230 MERDRIGNAC**

MERDRDRIGNAC

**LES MAGOUILLEURS DE LA 2X2 VOIES SECTEUR EST
LES RIVERAINS SUD DIRIGENT LES RIVERAINS NORD
EXCLUENT**

PLUS FACILE POUR LES ECRASER

Tout a commencé par des réunions agricoles dirigées par les riverains SUD pour demander une variante au NORD appuyé Par la représentante départementale ce qui a été accepté au CONSEIL GENERAL

Le 31 mars 2014 les géomètres étaient sur la VOIE VERTE à prendre les mesures ; j'ai été informé par mon voisin (vu les géomètres) s'est pour la 2x2 voies à la demande du CONSEIL GENERAL (la magouille!)

Le 14 avril 2014 J'ai fait un courrier au PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL pour m'informer

Le 15 mai 2014 réponse du DIRECTEUR des infrastructures et des déplacements (ne s'est pas mouillé) renvoi de mon courrier à la DREAL (MAGOUILLE)

Le 20 mai 2014 2ème réponse du CONSEIL GENERAL services randonnées & espaces naturels et paysages : réponse << Le projet initial prévoit effectivement un aménagement au SUD de la RN164 actuelle et à ce jour aucun élément contradictoire n'a été communiqué auprès de mes services >> information cachée MAGOUILLE

Le 12 juillet 2014 1ère réunion du GROUPE de TRAVAIL Composé Des RIVERAINS SUD ; (LES RIVERAINS NORD EXCLUENT) majoritairement du monde agricole et deux personnes autres...sous la PRESIDENCE de la maire Régine ANGEE

Avant même que commence la réunion (c'est la VARIANTE 4 qui est retenue)

Conclusion de la réunion la VARIANTE 4 retenue toutes les autres excluent (MAGOUILLE).

Les voisins AUX GAUTRAIS lors de leur acquisition promesse leurs avaient été faite par le CONSEIL GENERAL et le notaire que la 2x2 voies passait au SUD (tracé 1994 !! Aujourd'hui VARIANTE 1)

La MAGOUILLE continue suppression du SIEGE d'EXPLOITATION à PENHOUE-RIANT par la CHAMBRE d'AGRICULTURE

Alors que la localisation (source Agreste) est définie par son siège, le SIEGE D'EXPLOITATION est, par convention, le bâtiment principal de l'exploitation ou, la parcelle la plus importante qui se trouve sur le

territoire de la commune.

Conclusion : Aujourd'hui une VOIE COMMUNALE pour desservir l'exploitation demain un chemin d'exploitation par les GAUTRAIS pour exploiter les terres.

LA VOIE VERTE : Je m'adresse à tous les ACTEURS INSTITUTIONNELS

Il faut vraiment être peu FIER de détruire cette voie verte ; toucher à ce PATRIMOINE s'est un non respect à nos ASCENDANTS qui à la sueur de leur front, pelles & pioches ont réalisé cet OUVRAGE aussi REFLECHI !! Par des tronçons de Grandes Lignes Droites exemple (de SERUPA vers TREMOPREL 4 KMS 600)

Pour la reconstruire en parallèle ; à la 2x2 voies pour respirer les gaz d'échappement...

<<Instruit ne veut pas dire Intelligent et Respectueux>>

REUNION concertation publique du 03 février 2015

La représentante de la commune à pris la parole (le groupe de travail privilégie la VARIANTE 4) avant que le public s'exprime sur registre à la MAIRIE ou sur internet (s'est de la magouille pour gagner)

BILAN de la CONCERTATION PUBLIQUE

Malgré le vote de 22 voix pour la VARIANTE 1 contre 11 pour la VARIANTE 4 les MAGOUILLEURS ont retenus la variante 4 !

RAPPORT MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale)

L'AE considère cependant que le rapport d'évaluation environnementale est insuffisant en l'état,

Par ailleurs l'AE considère, également que l'évaluation environnementale du déclassement de 12 hectares d'EBC (espace, boisé, classé) au PLU ne comporte pas de mesure compensatoire adaptée.

Le présent rapport rappelle également que la commune a décidé, dans le PLU DE 2007 <<de ne pas faire figurer cette intention de voie dans les plans de zonage pour ne pas EFFRAYER la population inutilement, sachant que nous sommes sur un secteur densément bâti.>> Cette mention confirme que le PLU n'a pas tenu compte de ce projet.

Le projet était prévu depuis 1994 au SUD pourquoi en tenir compte ?

L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Elle demande pourquoi le choix de la VARIANTE 4 ?

Que vont pouvoir inventer les acteurs institutionnels à part <<du faux usage de faux>>

VARIANTE 4 :

Pont aux GAUTRAIS 10m x 73m ...

Desserte VILLE PETIOT	total
1. 995 000.00€	
Pont LE VIEUX BOURG 10 m x 48 m	total 2.
320 000.00€	
VOIE VERTE 1 KM 200M	total
122 500.00€	
Desserte agricole dans la forêt	total 31 250.00€
2 hangars à PENHOUE-RIANT	total
60 000.00€	
	TOTAL
4. 528 750.00€	
SANS OUBLIER LES 300 METRES DE 2X2 VOIES	
PAR RAPPORT A LA VARIANTE 1	total 1.
800 000€	
	TOTAL GENERAL 6. 328 750.

00€

Ses investissements n'existe, pas en VARIANTE 1 AU SUD !!

La VOIE VERTE sera coupée le temps des travaux (qui vont durer des mois voir +) sans oublier le VAL- DE- LANDROUET qui va en souffrir.

Pensez, aux bouchons le temps des travaux AUX GAUTRAIS

La route de POILHATRE coupée. Tous les véhicules par la Route étroite et ACCIDENTOGENE du BOCOMONT.

C'est la variante la plus chère ; la plus longue de 300 mètres (5kms)

12 hectares de bois classé détruit ; la faune & la flore

Que des POINTS NOIRS !! ..

VARIANTE 1

La plus rectiligne ; la moins chère (moins 6,3 M€); la moins longue

4kms 700 ; la moins en surface zone humide ; pas de bois classé détruit ; pas de vallée à combler (VILLE COCATRIE) ; déblai & remblai 50% de la variante 4 ; pas d'entrave de la circulation pendant tous les travaux.

Seule voie à construire ROUTE VILLENEUVE à la route de substitution RN 164 et deux ponts voie communale VILLE PETIOT et VILLENEUVE avec double emploi ; Véhicules & Faune Sauvage.

Sont favorables à cette variante ; l'automobile club de l'ouest et la DIRO (routes) << la variante 1 la mieux intégrée et la plus courte en linéaire >>

Avec les 6,3 M€ il y a de quoi construire une voie de substitution parallèle à la déviation de MERDRIGNAC

RESERVE FONCIERE 52 HA 72 A +SABFER (PAYSAN BRETON

3198)

Emprise foncière Est + Ouest 31 ha 70 9 KMS (environ)

Il reste largement pour l'emprise de la voie de substitution DEVIATION

MERDRIGNAC : LA CREONAIIS au PONT VILLE HUBEAU

SURPRISE dossier Enquête Publique Acquisitions de terrains

(pièceE6-2-1) secteur EST 36 HA

(pièceE6-2-2) secteur OUEST 32 HA

TOTAL 68 HECTARES !! ...

Pourquoi une telle augmentation de surface Depuis la concertation publique ?... Encore une MAGOUILLE entre la DREAL et les acteurs institutionnels ?...

Dans les MAGOUILLEURS ne pas oublier l'ASSOCIATION DES LANDES D'IFFLET qui se disent <<ASSOCIATION DES LANDES D'IFFLET pour la protection de l'environnement et de l'écologie>> jugez vous-même... (Annuaire français) Et font même... ; rôle de géomètres sur la voie verte pour mieux écraser les riverains NORD sous la PRESIDENCE d'un nouvel arrivant à MERDRIGNAC. Sans oublier les deux principaux acteurs membres de l'association et siègent dans le groupe de travail.

Exemple MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

RESERVE FONCIERE

*SAFER ; COMMUNE ; COMMUNAUTE DE COMMUNES 24HA 43
EMPRISE 20 HA 00*

LONGUEUR TRACE 5 KM 400

J'appelle toutes les personnes qui voudront bien nous soutenir afin d'avoir une 2x2 voies allant tout droit des TROIS MOINEAUX au pont VILLE HUBEAU (VARIANTE 1) d'aller en mairie pour consulter les plans et remplir le registre de vos souhaits avant le 24 mars 2017

Ou par voie électronique à l'intention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr

Riverain NORD je suis MERDRIGNACIEN depuis 4 générations et j'ai été exclu du groupe de travail pour m'écraser en passant par notre plantation (2004) nettoyée pendant 5 ans.

JAMET NE CEDERA JAMAIS !!!

SVA également exclu (sans oublier tous les riverains NORD)

*PAUL JAMET
BERNADETTE*

JAMET

Saint-Brieuc, le 20 MAI 2014

Monsieur Paul JAMET
7 le Chêne de la Lande
22230 MERDRIGNAC

références 2014 / 6752
service Randonnée, Espaces Naturels et Paysages
poste 02 96 62 46 37
suivi par Anne-Gaëlle DARTAILH
objet **Re: Demande d'information sur les mesures réalisées le long de la voie verte**

Monsieur,

Par un courrier en date du 14 avril, vous sollicitez auprès de mes services des informations concernant les relevés effectués par des géomètres le long de la voie verte.

Ces relevés ne concernent en aucun cas la voie verte et n'ont pas été commandés par le service Randonnées Espaces Naturels et Paysages du Conseil général.

Il s'agit probablement de relevés réalisés dans le cadre du projet de mise en 2 x 2 voies de la RN 164 entre Merdrignac et le rond point de la Gautrais. Le projet initial prévoit effectivement un aménagement au sud de la RN actuelle et à ce jour aucun élément contradictoire n'a été communiqué auprès de mes services. Le projet sud reste donc à priori d'actualité et le secteur nord de la RN 164, et notamment la voie verte, ne devrait donc pas être impacté par ces aménagements.

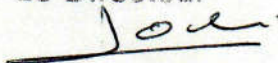
Il est fréquent que les relevés effectués dans les projets d'aménagements routiers aillent bien au delà de la zone de travaux elle-même, sans pour cela qu'il y ai d'incidences sur les secteurs concernés.

Cependant, si vous souhaitez obtenir d'avantage d'informations sur le projet lui-même, je vous invite à prendre contact auprès de la Direction interdépartementale des routes de l'ouest (DIRO), porteur du projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président
Le Directeur



Joël OLLIVIER

Contribution Mme DOUARD 23 mars 2017

a l'intention du commissaire enquêteur Le tracé variante 4 n'est pas acceptable ;son prix beaucoup trop élevé 6mleuro supplémentaires par rapport au tracé 1 au sud,de plus déclasser 12 hectares de bois classé (e b c) est un scandale environnemental .avis défavorable variante 4 . Le tracé 1 au sud étant plus rectiligne plus court donc beaucoup moins onéreux . aujourd'hui on ne nous parle qu'économie montrez l'exemple ? De plus on ne saccage pas 12hectares de bois ,la nature est préservée . avis favorable pour le tracé 1 au sud .

MONIQUE DOUARD

Contribution M. JAMET 24 mars 2017

Bonjour, Mr le commissaire enquêteur

Venant en soutien à mes parents Mr et Mme JAMET Paul je vous fait part de mon choix de maintenir la variante 1 dans le projet de travaux de la futur 2x2 voies entre Merdrignac et Trémorel

Contribution M. GUILLAUME FDSEA 24 mars 2017

Bonjour, Mr le commissaire enquêteur

Venant en soutien à mes parents Mr et Mme JAMET Paul je vous fait part de mon choix de maintenir la variante 1 dans le projet de travaux de la futur 2x2 voies entre Merdrignac et Trémorel

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Guillaume LAURENT
Animateur FDSEA 22

Contribution M. GUILLAUME FDSEA 24 mars 2017

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe la contribution de la FDSEA des Côtes d'Armor à l'enquête publique préalable à la DUP pour la mise à 2x2 voies de la RN 164.

Vous priant d'agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

Guillaume LAURENT
Animateur FDSEA 22

Objet : 2x2 voies Merdrignac

A l'attention de Mme, M le commissaire enquêteur

Je me permets, tout d'abord de vous informer de mes doutes à propos de la nécessité de ce projet, puisque d'après les informations que j'arrive difficilement à recueillir, les analyses prévisionnelles du trafic sur la n164 vont de l'augmentation à la diminution selon les sujets et les intérêts abordés des personnes qui les réclament.

Si ce projet est obligatoire, défini et décidé, comme on a su nous le faire croire, je demande que l'on puisse ré-envisager le tracé de la variante 1, qui est visiblement moins cher, plus écologique, moins long et surtout qui ne passe pas à moins de 100m des habitations. Même si je comprends les raisons des propriétaires qui se sont démenés pour que ce tracé ne soit pas retenu, la façon dont les décisions ont été prises restent tout de même discutables (point que je vous invite à creuser, sans mauvais jeux de mot), car certains aspects sembleraient maintenables devant un tribunal administratif. Sans compter que la proximité d'une habitation à moins de 100m d'une 2x2 voies est dangereux pour la santé humaine (programme de recherche PRIMEQUAL piloté par l'INRA).

Je conteste ce tracé pour les raisons suivantes :

- Tout d'abord, le bruit, même si la 2x2 voies est enterrée à 4m de profondeur, le bruit restera problématique jusqu'à plus d'1km, puisque la n164 déjà existante s'entend très bien à cause du relief et ce même alors qu'il y a des bois entre elle et la Vieux Ville. De plus, les analyses d'impact sonore effectuées estiment une augmentation du bruit à 52db, ce qui me semble très peu crédible sachant que mon aspirateur émet déjà 62db.

Je demande donc, gentiment et poliment que ce point soit revu très précisément en particulier pour la famille Billon à Poil Hâte, dont la maison se trouve à moins de 50m du tracé la variante 4.

- La perte de surface agricole au profit du bitume déjà trop présent est une catastrophe écologique et économique pour des raisons évidentes. Peut être qu'un aménagement des routes secondaires et un agrandissement de la n164 déjà existante pourrait être un compromis judicieux ce qui permettrait à de petites exploitations de s'agrandir et qui n'obligerait pas la DREAL à devoir racheter toutes les terres au détriments des exploitations déjà existantes. Sans oublier qu'il faille nourrir la population et que demain nous ne pourrons plus demander à la nature plus que ce qu'elle ne peut produire ou renouveler.

- La durée des travaux estimée à 5 ans, sera beaucoup trop longue si les aménagements des axes secondaires ne sont pas effectués avant le début des travaux comme cela semble être prévu. Sans compter que le bruit et le passage d'engins de travaux public personne n'en voudrait à côté de chez soi pour des raisons évidentes.

- L'accès que l'on sera obligé d'emprunter pour relier la Vieux Ville à Merdrignac est mal adapté pour le matériel agricole à cause des routes étroites et sinueuses où les croisements sont déjà difficiles. L'intensification du trafic qui découlera de ce projet, notamment au niveau du lieu dit Bocomont, deviendra, quoiqu'on en dise, un danger mortel pour les riverains et pour les personnes obligées d'emprunter ces accès. De plus, ayant l'intention de développer notre ferme familiale, l'exploitation de parcelles agricoles se trouvant dans la direction de Tremorel m'obligera assurément à passer dans Merdrignac. Ce qui, avec les allers et retours, me fera un détour de plus d'une dizaine de kilomètres, m'obligeant à polluer et user les routes du Vieux Bourg ainsi que l'axe menant à Illifaut et les aménagements promis qui ne sont pas encore définis. Ce qui augmentera aussi le risque d'accident.

- Le coût des travaux exorbitant est lui aussi à mon sens pour le moins suspect ce qui m'oblige à m'interroger sur les intérêts personnels des personnes décisionnaires lors des réunions de vote, car même s'il ne s'agit que de quelques millions, pourquoi choisir le tracé le plus cher et le moins logique lorsque l'on s'interpelle sur la situation socio-économique de notre pays. De plus, le gain de temps de transport, les gains économiques, les ravages écologiques et paysagers en valent-ils la

peine ?

- La pollution de l'air engendrée par le trafic d'une 2x2 voies devrait être interdite et punie par la loi lorsqu'une maison d'habitation se trouve à moins de 50m surtout si un autre chemin est envisageable. Car il y a assurément mise en danger de la vie d'autrui.

- La suppression de 1,2 km de voie verte est d'une tristesse sans nom. Je sais que la tranquillité et le plaisir des gens n'ont pas forcément beaucoup de valeur mais lorsque l'on sait l'effort qui a été fourni pour la conception de cet ouvrage à l'époque où il a été réalisé on imagine davantage le voir classé par la région Bretagne plutôt que saboté, dévoyé par un axe routier.

Je me permet d'insister sur un dernier point, cher à mon cœur, pour mon enfant à naître d'ici septembre : l'aspect écologique et environnemental. Sachant que la forêt de la Hardouinais, amputée d'1/3 de sa surface, (soit 800Ha d'arbres abattus récemment) et qui mettra des années à s'en remettre, je vous demande de prendre en considération mon souhait de pouvoir débattre pour qu'un autre tracé soit envisagé, puisque le choix de la variante retenue est la plus chère, le plus longue et là où il y aura le plus de forêt détruit.

Sans compter que l'Autorité Environnementale a déjà fait part de ses inquiétudes concernant ce tracé Il en va de notre responsabilité pour se préparer aux enjeux de demain.

Je vous informe de mes remerciement à la Municipalité de Merdrignac pour ne pas être allés au devant des riverains directement impactés par le tracé retenu, de ne pas les avoir justement informés, exclus des réunions et des groupes de travail au profit des riverains situés près de la variante sud.

En vous remerciant de m'avoir lu et en vous priant d'accepter mes salutations les plus cordiales.

Contribution M. Mme OGIER 24 Mars 2017

Cher(e) Monsieur/Madame,

S'il vous plait ne pas tenir compte courrier électronique date 22 mars.

Bien que la réalisation du transport nécessite de bonnes routes pour leurs livraisons et pour les autres usagers de la route aussi, après avoir dûment pris en considération toutes les variantes disponibles pour le 2x2 RN164 Merdrignac secteur Est le plus favorable est

la variante 1 - tout droit. Pas la variante 4 car cela détruirait la voie verte qui est in endroit connu pour avoir Chevreuils, écureuils, herrisons et autre animaux qui y vivent. C'est aussi in endroit calme et paisible où les enfants et les adultes, les cyclistes et les cavaliers,

les randonneurs de chiens et les personnes en fauteuil roulant peuvent aller en toute sécurité à tout moment de l'année.

Il y aurait aussi la destruction de 12 hectares de bois classés EBC (espace boisé classé) et il est bien connu que les arbres sont importants non

seulement pour leur bois mais aussi pour les poumons de la planète et plus ils sont détruits plus la pollution deviant.

S'il vous plait pensez bien avant de prendre une décision finale.

Cordialement

OGIER Sara (Mme)

OGIER Colin (Mr)